



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

O FESTIF

RD811, mas de Gendrou
46150 CRAYSSAC
France

N° : FAC00000013
Date : 01/04/2025
N° client : 24

Réf. : Réf. aux BDL00000007 BDL00000034 BDL00000073 BDL00000100

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000007 du 04/03/2025					
PONTE 02.03.25 DLC 30.03.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	4,00	Ens	6,00 €	24,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				24,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000034 du 10/03/2025					
PONTE 09.03.25 DLC 06.04.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	4,00	Ens	6,00 €	24,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				24,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000073 du 18/03/2025					
PONTE 16.03.25 DLC 13.04.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	4,00	Ens	6,00 €	24,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				24,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000100 du 25/03/2025					
PONTE 23.03.25 DLC 20.04.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	4,00	Ens	6,00 €	24,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				24,00 €	



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

O FESTIF

RD811, mas de Gendrou
46150 CRAYSSAC
France

N° : FAC00000013

Date : 01/04/2025

N° client : 24

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	96,00 €	5,50%	5,28 €

Total HT	96,00 €
TVA	5,28 €
Total TTC	101,28 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

101,28 € au 31/05/2025

Le montant total s'élève à cent un euros et vingt-huit centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).